ORIENTATION

EMPLOI

FORMATION

CITOYENNETÉ

LOGEMENT

SANTÉ

Mission Locale SUD ESSONNE

RAPPORT d'activité 2024

Sommaire

- 03 **ÉDITORIAL**
- 04 **ORGANIGRAMME**
- 06 **L'OFFRE DE SERVICES** DE LA MISSION LOCALE SUD ESSONNE
- 08 **REPÉRER ET MOBILISER** LES JEUNES DU SUD ESSONNE
- 10 **LE PREMIER ACCUEIL** ET LA TYPOLOGIE DU PUBLIC VENANT À LA MISSION LOCALE
- 12 **L'ACCOMPAGNEMENT** DES JEUNES
  - 14 VUE D'ENSEMBLE
  - 15 LES DISPOSITIFS DE SUIVI RENFORCÉ
  - 16 LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)
  - 17 LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
  - 18 LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)
- 20 **L'INSERTION SOCIALE** DES JEUNES EN 2024
- 20 **LES PARTENAIRES LOCAUX** DANS LES CHAMPS D'ACTION SOCIALE
  - 21 SANTÉ / HANDICAP
  - 22 MOBILITÉ
  - 23 LOGEMENT
  - 24 JUSTICE & ACCÈS AUX DROITS / LES RÉFUGIÉS & BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE
- 25 **LES ACTIONS SPÉCIFIQUES** POUR LES MOBILISER
- 26 **L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
- 27 **L'INSERTION PAR LA FORMATION**
- 28 **MISSION DE SERVICE PUBLIC**
- 29 **DÉMARCHE DE LABELLISATION**
- 30 **PERMANENCES**
- 32 LA MISSION LOCALE DANS **LE RÉSEAU POUR L'EMPLOI**
- 34 **LEXIQUE**

Mission Locale SUD ESSONNE

Édito

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par de belles avancées pour la Mission Locale Sud Essonne. Dans un contexte où les jeunes de notre territoire rencontrent encore de nombreuses difficultés d'insertion sociale et professionnelle, notre structure a su faire preuve d'un engagement sans faille, d'adaptabilité et d'innovation pour répondre à leurs besoins.

Avec 1 693 jeunes accompagnés cette année, la Mission Locale confirme son rôle dans l'écosystème local de l'insertion. Nos conseillers sont restés mobilisés pour proposer un accompagnement individualisé, en développant des actions ciblées autour de l'emploi, la formation, la santé, la mobilité, le logement ou encore la citoyenneté. Nous avons poursuivi l'ancrage territorial, en renforçant notre présence dans les zones rurales grâce à l'extension de nos permanences. En 2024, nos interventions se sont consolidées dans plusieurs communes : Étréchy, Saclas, Pussay, Morigny-Champigny, Le Mérévillois et Angerville.

Par ailleurs, nous avons élargi notre offre de services de proximité en nous appuyant sur des partenariats solides, et en participant à des initiatives innovantes telles que le Réseau Étincelle, les forums de l'orientation, ou encore les ateliers de sensibilisation à la transition écologique.

Dans le cadre du Réseau pour l'Emploi, la Mission Locale Sud Essonne a poursuivi une **collaboration étroite avec France Travail.** Cette coopération s'est traduite par l'organisation conjointe de forums emploi, d'actions de découverte des métiers et par la mise en place d'immersions croisées entre les conseillers des deux structures. Ces initiatives ont permis de renforcer la coordination des accompagnements et d'assurer une continuité de parcours pour les jeunes, en pleine cohérence avec les objectifs fixés par la loi du plein emploi.

Cette année a également été synonyme de reconnaissance pour la Mission Locale, avec une démarche active de labellisation. Cette étape exigeante et valorisante nous a conduits à structurer davantage notre fonctionnement, à démontrer l'impact de nos actions et à nous inscrire dans une dynamique d'amélioration continue, en accord avec les standards nationaux de qualité, tout en préservant notre identité locale.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance profonde à l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale, aux membres du Bureau et du Conseil d'Administration, aux élus locaux, ainsi qu'à nos partenaires institutionnels, économiques et associatifs. C'est grâce à votre engagement collectif que nous pouvons continuer à construire à offrir des perspectives concrètes aux jeunes du Sud Essonne. La Mission Locale Sud Essonne restera pour les jeunes un lieu d'écoute, de soutien, d'opportunités et d'espoir.

Ensemble, continuons à faire de la Mission Locale un acteur essentiel au service de la jeunesse et de notre territoire.

Guy CROSNIER
Président

Organigramme au 31/12/2024

L'équipe de la Mission Locale

Somia BOUKERMA
Directrice

Conseillers en insertion sociale et professionnelle

- **Cécilia METAIS**
  Référente santé, handicap et ruralité
- **Fabienne LEROYER**
  Référente logement, réfugiés, décrochage scolaire
- **Hayat EL ALAMI**
  Référente justice et QPV
- **Justine CARDANTE**
  Référente formation, mobilité, aides financières et Imilo
- **Rudy SEREMES**
- **Stéphanie TALASSIA**

Conseillères CEJ

- **Christine RODRIGUES**
- **Erika PINTOR**
- **Sabrina FELLARI**

- **Samira CHAATOUF**
  Chargée d'accueil et assistante administrative
- **Clélia COUPAN**
  Chargée de projets
- **Angèle BUIL LOSINSKI**
  Chargée de projets
- **Félicité EKWE EYIDI**
  Chargée de gestion DPO

Le Bureau

Guy CROSNIER
Président

- **Sylvie SECHET**
  Vice-présidente
- **Gilbert DALLERAC**
  Vice-président
- **Jérôme DESNOUE**
  Trésorier
- **Corinne TIQUET**
  Secrétaire
- **Sophie GUERTON**
  Secrétaire Adjointe

Le Conseil d'Administration

Premier Collège :

- Conseil Régional : **Gérard HEBERT**
- Conseil Départemental : **Marie-Claire CHAMBARET**
- Commune de Boissy-le-Cutté : **Sylvie SECHET**
- Commune de Champmotteux : **Jérôme DESNOUE**
- Commune d'Étampes : **Gilbert DALLERAC**
- Commune d'Étréchy : **Christine BORDE**
- Commune de Janville-sur-Juine : **Sophie THEVENIN**
- Commune de la Forêt-Sainte-Croix : **Guy CROSNIER**
- Commune Le Mérévillois : **Sylvie VASSET**
- Commune de Morigny-Champigny : **Corinne TIQUET**
- Commune d'Ormoy-la-Rivière : **Anne SANTAL**
- Commune de Saint-Hilaire : **Michel COLLIGNON**
- Commune d'Auvers-Saint-Georges : **Isabelle RIFFET**

Deuxième Collège :

- Sous-préfet d'Étampes ou son représentant : **Christophe ALIBA**
- DDETS : **Raissa SEKKAI**
- Déléguée du PDEC : **Hélène PRE**
- C.I.O. : **Catherine MANCINI**
- France Travail : **Eléonore SY**
- AFPA : **Nathalie PORNIN**

Troisième Collège :

- CFA MFR Moulin de la Planche : **Marie-Noëlle TAPIA**
- Equalis : **Yoann SESSOU**

Quatrième Collège :

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne
- Syndicat UD CFDT 91
- MEDEF
- Groupement des Entreprises de l'Étampois G2ET

RESSOURCES HUMAINES

Les mouvements du personnel :
Aurélie NEMORIN,
Fin de son apprentissage en septembre 2023
Clélia COUPAN, en congé maternité à partir du 29 mars 2024, remplacée par **Angèle BUIL LOSINSKI**

85% CDI
15% CDD

92% Temps plein
8% Temps partiel

1 homme
13 femmes

45 ANS
d'âge moyen

L'OFFRE DE *Services*

de la Mission Locale Sud Essonne

La Mission Locale Sud Essonne s'engage à accompagner les jeunes dans toutes les étapes de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, en leur offrant un soutien personnalisé, des ressources pertinentes et des opportunités concrètes pour construire leur avenir avec confiance et détermination.

- REPÉRER ET MOBILISER
- ACCUEILLIR ET INFORMER
- ACCOMPAGNER LES PARCOURS
- ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR RECRUTEMENT
- ORIENTER

La Mission Locale Sud Essonne propose une gamme variée de services conçus pour répondre aux besoins spécifiques de jeunes en quête d'insertion sociale et professionnelle.

1 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les jeunes bénéficient d'un suivi individualisé tout au long de leurs démarches. Grâce à un conseiller dédié et unique depuis son inscription, le jeune est accompagné dans la définition de son projet professionnel, à identifier ses compétences et à dévier les obstacles sur son chemin vers l'emploi ou la formation.

2 ORIENTATION ET INFORMATION

La Mission Locale offre une multitude de ressources où les jeunes peuvent obtenir des informations sur les métiers, les filières de formation et rencontrer des professionnels. Ils bénéficient également de conseils avisés pour choisir la voie qui correspond le mieux à leurs aspirations et à leurs aptitudes.

3 ACCÈS À L'EMPLOI

La Mission Locale facilite l'accès des jeunes au marché du travail en les mettant en relation avec des entreprises partenaires. Elle organise des événements de recrutement, des forums emploi et des sessions de coaching pour optimiser leurs chances de trouver un emploi correspondant à leurs compétences et à leurs attentes.

4 ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION

Pour les jeunes souhaitant se former, la Mission Locale propose un accompagnement dans la recherche de formations adaptées à leurs projets professionnels. Elle les guide également dans les démarches administratives et les aides financières disponibles pour financer leur formation.

5 AIDE À LA MOBILITÉ

La Mission Locale propose plusieurs solutions pour faciliter la mobilité des jeunes, notamment en les informant sur les transports en commun, en les inscrivant sur des sessions de code ou de conduites avec des partenaires locaux et les aides à la mobilité professionnelle. Grâce à un simulateur de conduite et une tablette d'entraînement au code de la route, les jeunes peuvent s'entraîner autant qu'ils le souhaitent pour obtenir leur permis de conduire plus facilement.

6 SOUTIEN SOCIAL ET ADMINISTRATIF

En plus de l'accompagnement vers l'emploi et la formation, la Mission Locale apporte un soutien aux jeunes dans leurs démarches administratives (logement, santé, droits sociaux, etc.). Elle les oriente vers les services compétents et les accompagne dans la résolution de leurs difficultés sociales.

7 ACTIONS COLLECTIVES

La Mission Locale organise régulièrement des actions collectives telles que des ateliers thématiques (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, etc.), des séances de sensibilisation à l'entrepreneuriat ou des projets de formations, favorisant ainsi le développement personnel et professionnel des jeunes.

Repérer & mobiliser

les jeunes du sud Essonne

La Mission Locale se positionne comme précurseur de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle.
Notre volonté est de renforcer la présence de services de proximité en vue de réduire le sentiment d'abandon et de solitude que peuvent ressentir certains jeunes.
Les conseillers en insertion sociale et professionnelle animent des permanences hebdomadaires à Étréchy, Morigny-Champigny, Pussay, Saclas, Le Mérévillois et Angerville, ainsi que dans les centres sociaux situés en QPV pour favoriser le lien social.

1ER ACCUEIL
530

JEUNES ACCOMPAGNÉS
1 693

JEUNES EN CONTACT
3 245

LA MISSION LOCALE COUVRE
45
COMMUNES

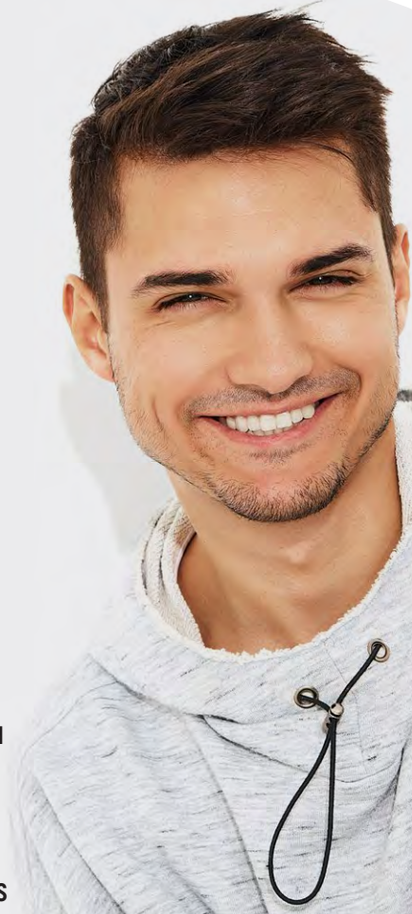

(1) Espace France Services au service développement économique et emploi de la CCEJR
(2) Espace social Rosa PARKS
(3) Espace social Jean CARMET
(4) Permanence Morigny-Champigny
(5) Permanence Saclas
(6) Permanence Pussay
(7) Permanence Le Mérévillois
(8) Espace Simone Veil

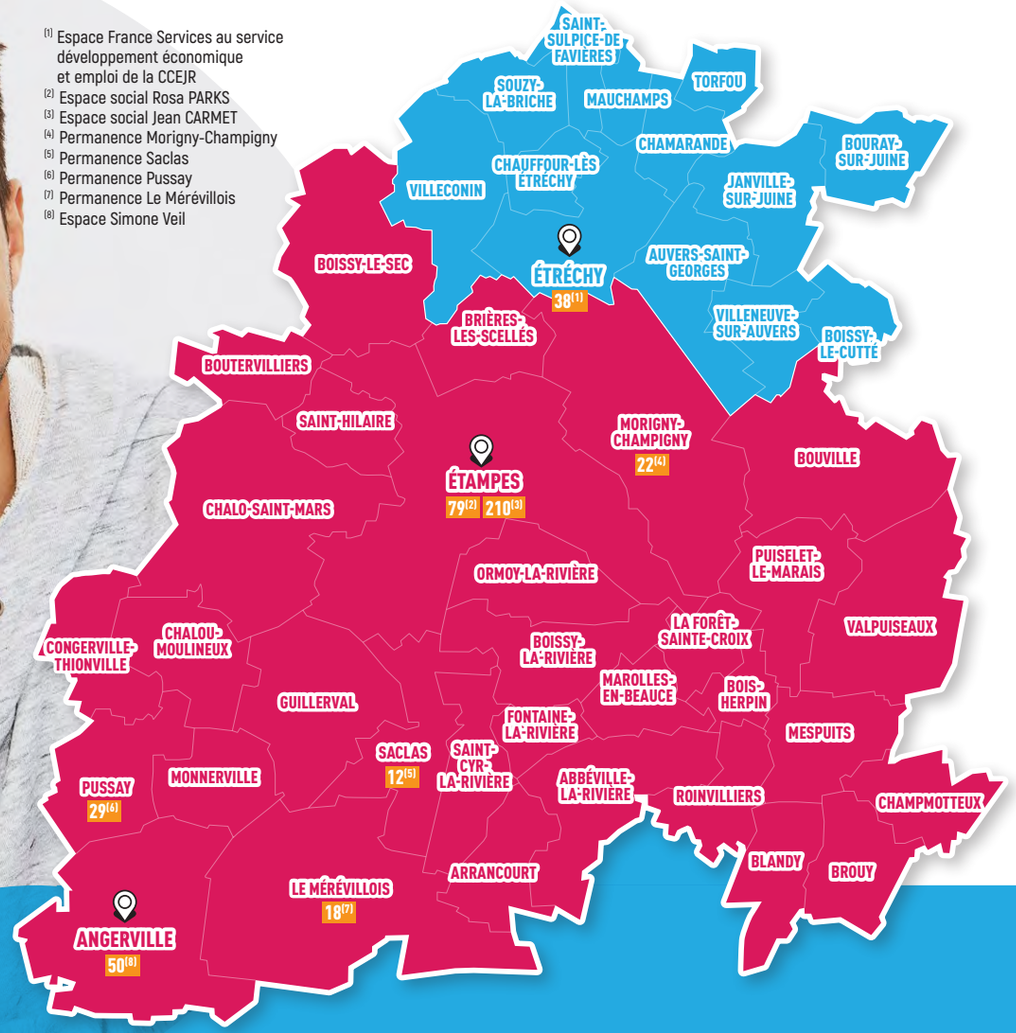

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE (CAESE)

JEUNES

JEUNES ACCOMPAGNÉS
1 491

NIVEAU D'ÉTUDES

BAC+3	142
BACCALAURÉAT	499
CAP / BEP	312
SANS DIPLÔME	538

ÂGE

MINEURS	77
18-21 ANS	633
22-25 ANS	685
26 ANS ET +	96

SEXE
42% FEMMES
58% HOMMES

ACCOMPAGNEMENT

1ER ACCUEIL	ENTRETIENS	ATELIERS	COLLECTIFS
468	6 032	745	174

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE (CCEJR)

JEUNES

JEUNES ACCOMPAGNÉS
202

NIVEAU D'ÉTUDES

BAC+3	16
BACCALAURÉAT	79
CAP / BEP	45
SANS DIPLÔME	62

ÂGE

MINEURS	13
18-21 ANS	91
22-25 ANS	90
26 ANS ET +	8

SEXE
45% FEMMES
55% HOMMES

ACCOMPAGNEMENT

1ER ACCUEIL	ENTRETIENS	ATELIERS	COLLECTIFS
62	764	226	28

LE PREMIER *Accueil*

et la typologie du public s'inscrivant à la Mission Locale

1ER ACCUEIL
530

46% FEMMES

54% HOMMES

11% HABITENT DANS UN QPV

La Mission Locale a inscrit 530 personnes, le nombre d'inscription a augmenté de 4,5%. Les jeunes qui viennent à la Mission Locale sont principalement des jeunes avec un niveau Baccalauréat représentant 33% des inscriptions.

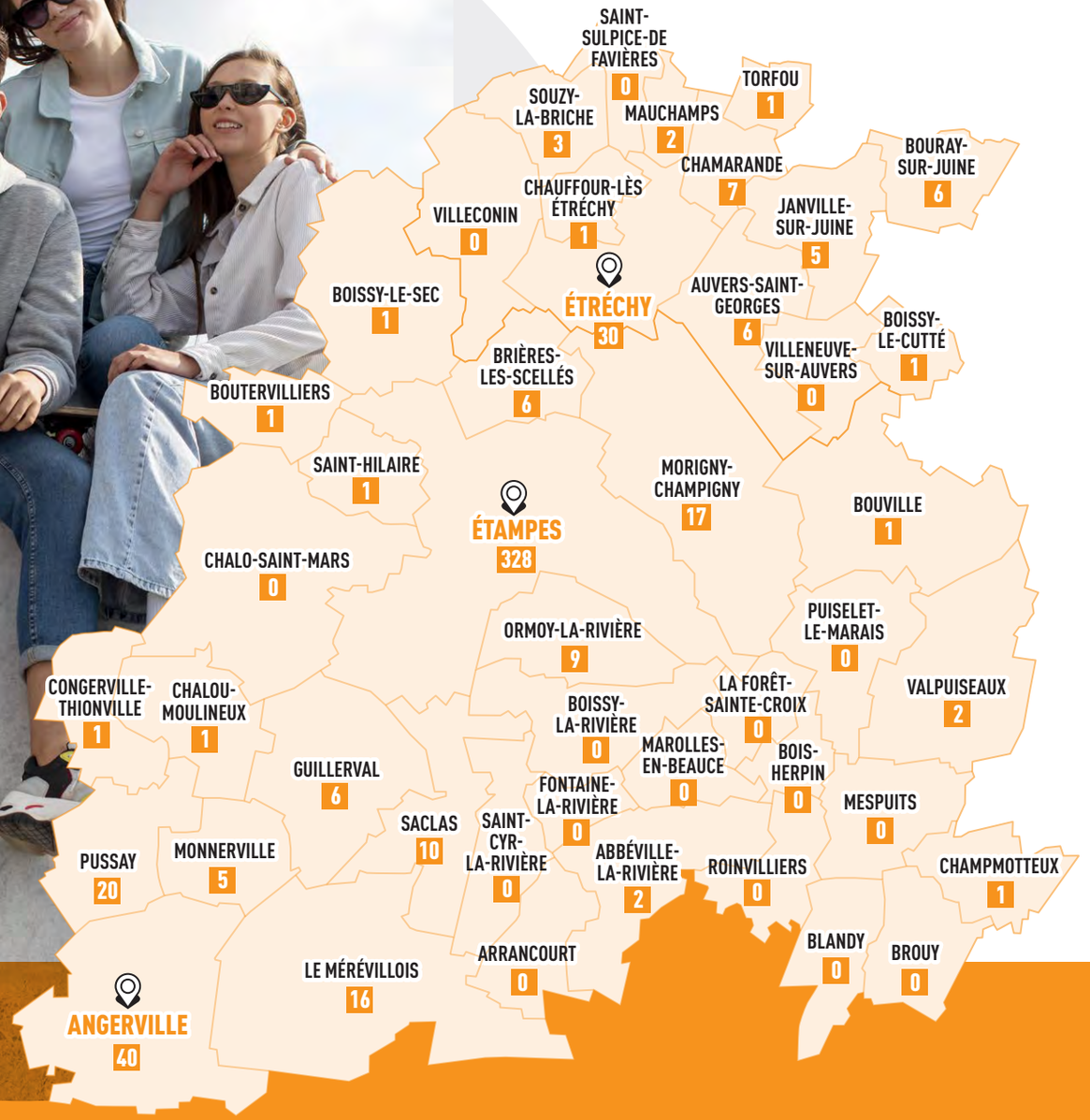

NIVEAU DE QUALIFICATION*

III	13%	47% FEMMES	53% HOMMES
IV	33%	49% FEMMES	51% HOMMES
V	8%	49% FEMMES	51% HOMMES
VI + V BIS	19%	43% FEMMES	57% HOMMES
SANS DIPLÔME	27%	43% FEMMES	57% HOMMES

* Ancienne nomenclature

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

MINEURS 17%	43% FEMMES	57% HOMMES
18-21 ANS 56%	46% FEMMES	54% HOMMES
22-25 ANS 27%	49% FEMMES	51% HOMMES

La répartition des jeunes inscrits à la Mission Locale en fonction de leur niveau de qualification montre une diversité significative. Le niveau de qualification le plus représenté parmi les inscrits est le niveau BAC, avec **33%**.
Ces deux catégories, niveau IV et sans diplôme, rassemblent donc la majorité des inscrits.

L'accompagnement
DES JEUNES

1 693
JEUNES ACCOMPAGNÉS
-3,3%

10 311
ENTRETIENS INDIVIDUELS
SOIT UNE MOYENNE
DE 6,1 ENTRETIENS PAR JEUNE

JEUNES

NIVEAU D'ÉTUDES

BAC+2 ET +3	357
BACCALAURÉAT	578
CAP / BEP	158
SANS DIPLÔME	600

ÂGE

MINEURS	90
18-21 ANS	723
22-25 ANS	775
26 ANS ET +	105

SEXE
43% FEMMES
57% HOMMES

PERMIS B
517
JEUNES

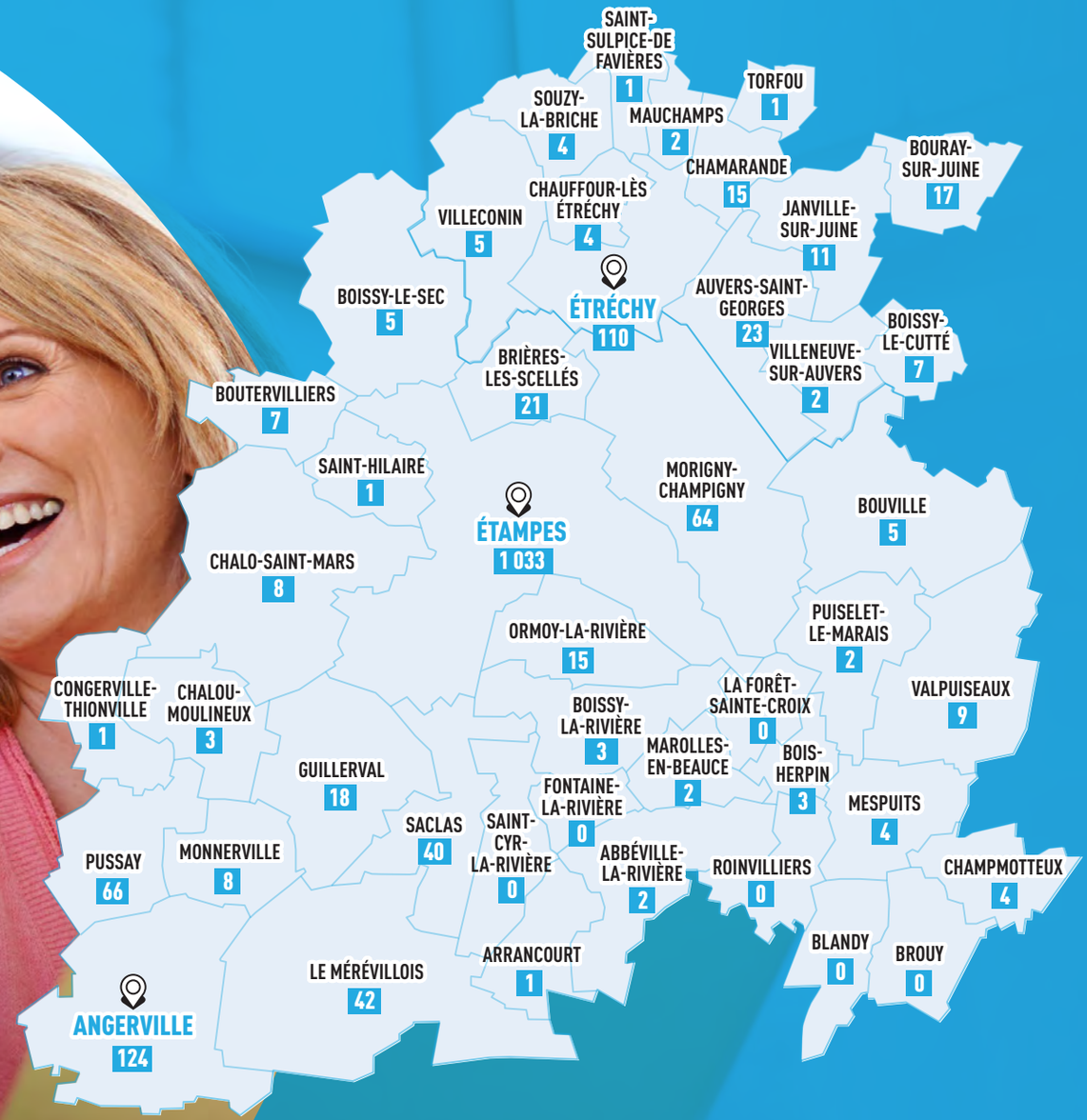

57 182
ÉVÈNEMENTS

DONT :
- **10 311** Entretiens individuels [+7,3%]
- **263** Entretiens partenaires
- **1 650** En ateliers
- **85** En informations collectives

- Administratif **10 124**
- Courrier **243**
- Email **16 770**
- Médiation **8**
- SMS **14 803**
- Téléphone **2 549**
- Visite **376**

Vue d'ensemble

Les propositions de services de la Mission Locale

10 125
[+8%]
PROPOSITIONS FAITES DANS LE CADRE DE L'OFFRE DE SERVICES DE LA MISSION LOCALE

4 487
[+12%]
PROPOSITIONS EMPLOI

1 042
[-40%]
PROPOSITIONS FORMATION

1 296
[+12%]
PROPOSITIONS PROJET PROFESSIONNEL

3 216
[+40%]
PROPOSITIONS SOCIALES
[SANTÉ, LOGEMENT, CITOYENNETÉ]

84
[-25%]
JEUNES AYANT EU UNE PROPOSITION DE TYPE LOISIRS, SPORT, CULTURE

Les dispositifs

de suivi renforcé

JEUNES ENTRÉS ET SORTIS D'UN DISPOSITIF NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ EN 2024

DIAGNOSTIC APPROFONDI

ENTRÉES **614** [-12%]
SORTIES **583**

PACEA

ENTRÉES **246** [-25%]
SORTIES **381**

PPAE

ENTRÉES **76** [+100%]
SORTIES **76**

CEP

ENTRÉES **370** [-19%]
SORTIES **470**

CEJ

ENTRÉES **206** [-11%]
SORTIES **241**

LA DURÉE MOYENNE D'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE EST DE **337 JOURS**

LA PROPORTION DE JEUNES INSCRITS À FRANCE TRAVAIL LORS DU PREMIER ACCUEIL EN MISSION LOCALE EST DE **26%**.

Le Parcours

d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

246 JEUNES ENTRÉS

154 PACEA EN COURS AU 31/12/2024

381 JEUNES SORTIS

MONTANT TOTAL DEMANDÉ
87 733€ [-56%]

JEUNES BÉNÉFICIAIRES D'ALLOCATION
138

41% FEMMES **59%** HOMMES

RENCONTRER UN CONSEILLER pour faire un diagnostic de sa situation et de ses compétences

DÉFINIR UN PARCOURS adapté à ses besoins

FORMALISER un projet personnel et professionnel (formation, stage, emploi, etc.)

METTRE EN ŒUVRE son projet professionnel

ACCÉDER À L'AUTONOMIE et à l'emploi

135 JEUNES POUR **183** SITUATIONS

- **78** Emploi
  - **42%** CDD
  - **54%** CDI
  - **4%** Auto-entrepreneurs
- **14** Contrat d'alternance
  - **83%** Apprentissage
  - **17%** Professionnalisation
- **48** Formation

- **10** Scolarité
- **3** Contrat de volontariat - bénévolat
- **1** Immersion en entreprise
- **3** Immersion PMSMP
- **20** Stages en immersion PMSMP

73% **DE JEUNES** ayant démarré au moins une situation emploi, formation ou alternance dans les 12 premiers mois d'accompagnement.

Lutter

contre le décrochage scolaire

La mise en œuvre de l'Obligation de Formation a permis de renforcer considérablement les actions en direction de ce public. Sur le bassin sud Essonne, la MLSE est copilote avec le CIO d'Étampes de ce dispositif.

Tout jeune qui n'est pas en études doit se voir proposer :
- Soit une entrée dans un parcours scolaire ; le parcours scolaire pourra se faire dans tout établissement du second degré.
- Soit un emploi, un service civique, un parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

72 JEUNES CONCERNÉS

21 FEMMES **54** MINEURS 16-17 ANS

51 HOMMES **18** MAJEURS

LES SITUATIONS DES 72 JEUNES QUI RESPECTENT L'OBLIGATION DE FORMATION

- **12** En scolarité (formation initiale)
- **10** En formation
- **6** Accompagnements en CEJ et PACEA
- **8** Sans situation professionnelle
- **2** En déménagement
- **2** En emploi
- **16** Injoignable

AVENIR PRO

En 2024, dans le cadre du dispositif Avenir Pro, la conseillère référente a rencontré les proviseurs des lycées Nelson Mandela et Geoffroy Saint-Hilaire d'Étampes en vue de mettre en place des ateliers.
Malgré l'absence de mise en œuvre concrète cette année, des échanges constructifs ont permis d'établir des premiers contacts, ouvrant la voie à un démarrage des actions en 2025.

DISPOSITIFS EN 2024 :

AMBITION EMPLOI ET TOUT DROIT OUVERT (TDO)

AMBITION EMPLOI
Le parcours Ambition emploi constitue une action d'adaptation à l'emploi ou un complément de formation initiale à finalité professionnelle. Son contenu est personnalisé en fonction des besoins et du projet de l'élève.
Sa durée est adaptée aux objectifs définis pour chaque élève et ne peut excéder quatre mois.

2 **HOMMES** âgés de 17 et 18 ans, non diplômés, ont reçu un **soutien individualisé**

SITUATION :
1 CDI
1 E2C

Le Contrat

d'Engagement Jeune (CEJ)

206 JEUNES ENTRÉS

93 CEJ AU 31/12/2024

146 JEUNES SORTIS

40% FEMMES

60% HOMMES

28% HABITENT DANS UN QPV

48% SANS DIPLÔME

6/12 mois

SIGNER UN CONTRAT D'ENGAGEMENT.
La durée du CEJ peut varier en fonction des besoins et des objectifs du jeune, mais elle est généralement limitée dans le temps. Toutefois, des possibilités de prolongation ou de reconduction peuvent être envisagées en fonction de la situation du jeune et des perspectives d'insertion professionnelle.

DÉFINIR UN PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ pour un **accompagnement personnalisé**

SUIVRE UN PROGRAMME INTENSIF de **15 à 20 heures** par semaine composé de plusieurs types d'activités (ateliers collectifs, entretien individuel, démarches extérieures, etc.)

BÉNÉFICIER D'UNE RÉMUNÉRATION fixée en fonction de son âge et de ses ressources allant jusqu'à **528 €** par mois

ACCÉDER À UNE INSERTION professionnelle en emploi (CDI, CDD + 6 mois), alternance ou scolarité

Le Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture (CEJ-JR) s'inscrit dans la continuité du plan gouvernemental « 1 jeune, 1 solution ». Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (jusqu'à 29 ans pour les bénéficiaires d'une RQTH) qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni étudiants.

Ce dispositif propose un accompagnement intensif, individualisé et sécurisant, construit pour favoriser une entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il repose sur une co-construction tripartite entre le jeune, un conseiller Mission Locale et les éducateurs de la Prévention Spécialisée, permettant un suivi adapté aux besoins spécifiques des jeunes en situation de rupture.

Entre fin 2023 et 2024, la Mission Locale Sud Essonne a renforcé son action de repérage et de mobilisation en s'appuyant sur deux partenaires spécialisés : BOOST'UP et l'AAPISE. Ces collaborations ont permis d'identifier et d'accompagner des jeunes « invisibles » et les intégrer dans le dispositif CEJ Jr :

33 jeunes ont intégré le dispositif via BOOST'UP et **13** jeunes ont été accompagnés dans ce cadre par l'AAPISE.

Le dispositif ayant pris fin en décembre 2024.

MONTANT DE L'ALLOCATION CEJ
581 037€

SERVICES PROPOSÉS SUR L'ANNÉE

- Accès à l'emploi **46%**
- Citoyenneté **16%**
- Formation **9%**
- Logement **3%**
- Loisirs, sport, culture **1%**
- Projet professionnel **14%**
- Santé **11%**

610 SITUATIONS

10 SITUATIONS DE VOLONTARIAT / BÉNÉVOLAT
- Bénévolat **4**
- Service Civique **5**
- Mobilité internationale **1**

11 CONTRATS EN ALTERNANCE
- Apprentissage **9**
- Professionnalisation **2**

159 EMPLOIS
- CDD **97**
- CUI-CAE **1**
- CUI-CIE **1**
- CDD tremplin **1**
- CDD IAE **3**
- CDI **51**
- Auto-entrepreneur/ dirigeant d'entreprise **5**

109 FORMATIONS

2 IMMERSIONS EN ENTREPRISE

307 EN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE EXTERNE (NOTAMMENT POUR LES CEJ JR)

12 EN SCOLARITÉ

L'insertion sociale

des jeunes en 2024

LA MISSION LOCALE CONTRIBUE À LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés de ressources, une grande majorité des dispositifs prévoit des aides conditionnées à l'entrée dans un parcours d'insertion. L'objectif est de permettre à ces jeunes de disposer d'une aide financière pendant leurs parcours d'accompagnement ou de formation.

LES AIDES FINANCIÈRES

299 JEUNES CONCERNÉS

256 032 € MONTANT GLOBAL DES AIDES

ACCÈS À L'EMPLOI
36 > **3 396 €**

PROJET PROFESSIONNEL
17 > **834 €**

FDAJ
82 > **20 266 €**

SANTÉ
3 > **55 €**

FORMATION
35 > **1 681 €**

AIDE RÉGIONALE AU PERMIS
171 > **229 800 €**

Les partenaires locaux DANS LES CHAMPS D'ACTION SOCIALE

La Mission Locale maintient des liens étroits avec les acteurs du territoire pour offrir un suivi personnalisé aux jeunes, malgré les diverses contraintes pouvant entraver leur accès à l'emploi.

- MOBILITÉ
- LOGEMENT
- SANTÉ
- HANDICAP
- JUSTICE
- LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

SANTÉ

De nombreux professionnels de santé viennent à la Mission Locale animer des ateliers et faire des consultations.

CDPS

40 JEUNES

17 FEMMES
23 HOMMES

OPPELIA

65 JEUNES

35 FEMMES
30 HOMMES

THÈMES DES ATELIERS :

ESTIME DE SOI ET INFLUENCE
RÉSEAUX SOCIAUX
VIE RELATIONNELLE AFFECTIVE ET SEXUELLE
DROGUES ET ADDICTIONS
INFLUENCES
TROUVER SA PLACE
CONSO TABAC ET CHICHA

PAEJ

Un psychologue est présent tous les mardis à la Mission Locale pour recevoir les jeunes en consultation.

56 JEUNES

36 FEMMES
20 HOMMES

249 ENTRETIENS RÉALISÉS, SOIT **5** RDV PAR JEUNE EN MOYENNE.

Le nombre de jeunes accueillis à la Mission Locale Sud Essonne a connu une augmentation en 2024 par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'accompagne toutefois d'un constat préoccupant : une dégradation notable de la santé mentale des jeunes accompagnés. Dimitri, psychologue au sein de la structure, témoigne :

« *Le travail de l'ensemble de l'équipe consiste à impulser une dynamique positive pour permettre aux jeunes de construire leurs projets. Choisir une orientation ou un métier suppose une prise de conscience de ses goûts, de ses capacités, mais aussi de ses limites.*
Mon rôle, tout au long de l'année 2024, a été celui d'un catalyseur : aider les jeunes à se découvrir, à se définir. Cette période de transition qu'ils traversent est souvent marquée par un mélange d'enthousiasme, de rêves, mais aussi de découragements face à des obstacles multiples qu'ils ne maîtrisent pas toujours.
En tant que psychologue, j'ai pu leur offrir un espace d'écoute et de soutien afin de les aider à formuler et surmonter leurs difficultés. »
L'année 2024 a ainsi été marquée par une augmentation significative du nombre de jeunes en grande vulnérabilité sociale, présentant des troubles psychologiques plus marqués qu'auparavant. Les situations rencontrées incluent notamment : troubles dépressifs, troubles anxieux et phobiques, violences (subies ou agies), idées noires, tentatives de suicide, consommation de tabac et de cannabis, traumatismes, mal-être profond, conflits familiaux, troubles psychiatriques, et une auto-perception fortement dégradée.
Ce constat met en lumière l'importance cruciale d'un accompagnement global, intégrant une dimension psychologique renforcée, au sein des parcours d'insertion proposés par la Mission Locale.

CODES 93

62 JEUNES

33 FEMMES
29 HOMMES

6 ATELIERS :
C'EST QUOI LA SANTÉ ?
QUELS SONT MES BESOINS ?
CONFIANCE EN SOI
GESTION DU STRESS
COMMUNIQUER EFFICACEMENT
GESTION DES ÉMOTIONS
RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

CRIPS ÎLE-DE-FRANCE

26 JEUNES

14 FEMMES
12 HOMMES

3 ATELIERS :
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE
ÉCRANS ET RÉSEAUX
SANTÉ MENTALE

HANDICAP

97
JEUNES ACCOMPAGNÉS
PAR LA MISSION LOCALE EN SITUATION DE HANDICAP, LA PLUPART N'ONT PAS DE RECONNAISSANCE RQTH CAR LE DOSSIER EST EN ATTENTE AUPRÈS DE LA MDPH OU BIEN ILS SONT MINEURS

DONT **51** JEUNES AVEC UNE RQTH, CE SONT :

22 FEMMES
29 HOMMES

10 SONT EN EMPLOI (**5** EN CDI, **5** EN CDD)
7 SONT EN FORMATION
3 EN ALTERNANCE
5 SONT SCOLARISÉS
2 EN SERVICE CIVIQUE
2 EN SITUATION NON PROFESSIONNELLE

MOBILITÉ

81
JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DE CHÈQUES MOBILITÉ

Les chèques mobilité

En 2024, on observe une baisse significative du montant de chèques mobilité distribués : **3 900** € contre **7 348** € en 2023. Toutefois, la consommation reste particulièrement marquée sur les mois d'octobre et de janvier.

PARMI EUX :
6 jeunes ont reçu cette aide dans l'attente de la gratuité des transports, avant d'intégrer une formation (Parcours d'Entrée dans l'Emploi, formation qualifiante ou École de la Deuxième Chance).

21 jeunes ont été soutenus pour se rendre aux ateliers collectifs dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), en amont de la première allocation.
Chaque conseiller de la Mission Locale peut attribuer ces chèques mobilité en fonction des besoins identifiés auprès des jeunes qu'il accompagne.
Les chèques mobilité sont majoritairement utilisés pour financer des déplacements liés aux démarches d'insertion professionnelle (entretiens d'embauche, tests, plateaux techniques, informations collectives).
Au total, **55 jeunes** en ont bénéficié.

62
JEUNES ONT OBTENU LEUR PERMIS B EN 2024

L'aide au permis de 1300€

UN TOTAL DE 177 DOSSIERS D'AIDE POUR PAYER LE PERMIS DE CONDUIRE, témoignant d'une mobilisation intense. Cette initiative a permis à de nombreux jeunes de bénéficier d'un soutien financier pour passer leur permis B.

Simulateur de conduite

2 simulateurs de conduite sont mis à disposition des jeunes afin de les familiariser à la conduite et de faciliter l'obtention de leur permis de conduire.

Chaque jeune débute par une information collective, présentant l'outil, ses fonctionnalités, ainsi que les modalités d'utilisation.
Cette séance permet également la création d'un profil personnalisé pour l'entraînement.

Un rendez-vous individuel d'une heure est ensuite proposé chaque semaine pour s'exercer. Les équipements permettent à deux jeunes de s'entraîner simultanément.

Sessions de codes de la route à la Mission Locale

4 sessions de formation au code de la route, animées par Essonne Mobilités, ont été organisées au sein de la Mission Locale.
Chaque session s'est déroulée sur huit jours, permettant à **35 jeunes** d'en bénéficier.

En 2024,

8 informations collectives ont été organisées réunissant **44 jeunes inscrits,** pour **15 présents.**

Parallèlement, **32 rendez-vous d'entraînement** ont été réalisés.

Face à ce taux d'absentéisme élevé, il a été décidé, à partir de novembre 2024, de privilégier un accueil individuel pour chaque jeune intéressé. Cette nouvelle modalité permet la création immédiate de leur profil et, si besoin, un entraînement dans la foulée.
Grâce à cette adaptation, **18 jeunes** supplémentaires ont pu bénéficier de l'accompagnement.

LOGEMENT

199
JEUNES ONT PU BÉNÉFICIER D'INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT

SITUATION DES 199 JEUNES ACCOMPAGNÉS

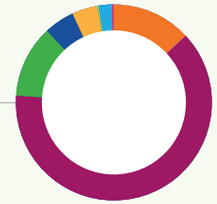

- SANS HÉBERGEMENT **0,5**%
- CHRS **2**%
- RÉSIDENCE SOCIALE **0,5**%
- FOYERS **4**%
- HÉBERGÉ PAR DES AMIS **5**%
- HÉBERGÉ PAR LA FAMILLE **12**%
- HÉBERGÉ PAR LES PARENTS **63**%
- LOGEMENT AUTONOME **13**%

56 JEUNES ONT PARTICIPÉ AUX ATELIERS CLLAJ

THÈMES DES ATELIERS ANIMÉS PAR LE CLLAJ :

PANORAMA DES DIFFÉRENTES SOLUTIONS DE LOGEMENT

AIDES FINANCIÈRES : LES SOLUTIONS POUR SE MEUBLER

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL VERS ET DANS LE LOGEMENT

COMMENT FAIRE SA DÉCLARATION D'IMPÔTS

11 JEUNES DEMANDEURS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ SUR L'ACCÈS À UN LOGEMENT

Ce nombre s'explique car l'intervenante était en congé maternité pour une grande partie de l'année et n'a pas été remplacée durant cette période.

JUSTICE & ACCÈS AUX DROITS

OBJECTIF
Développer l'accueil et l'accompagnement des jeunes sous-main de justice, avec une prise en charge éventuelle au moment de l'incarcération pour préparer la sortie ou l'aménagement de peine.
Nous avons pu assurer le suivi de **42 jeunes** en milieu ouvert et de **60 jeunes** en milieu fermé.

En 2024, des permanences ont été assurées à la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis, permettant d'instaurer un lien régulier avec les jeunes placés sous-main de justice. Ces derniers ont pu bénéficier d'un accompagnement par la Mission Locale grâce à des aménagements de peine, à des entretiens individuels – dans la mesure du possible – ainsi qu'à des échanges téléphoniques.
Deux jeunes femmes ont également été accompagnées cette année, en milieu fermé et ouvert. Il s'agit d'une première pour la Mission Locale, qui intervient désormais auprès de femmes incarcérées à la Maison d'Arrêt pour Femmes de Fleury-Mérogis.
L'arrivée de la nouvelle coordinatrice départementale justice, fin 2023, a contribué à renforcer la dynamique d'accompagnement en 2024. Elle a facilité la mise en réseau des référents justice avec les principaux acteurs du champ judiciaire : SPIP, contrôleurs judiciaires, Maison du droit et de la justice, et assistantes sociales.

LES RÉFUGIÉS & BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

Une baisse de 17% du nombre de réfugiés sur notre territoire. L'aide financière PACEA pour ce public est de 34 650 €.

32 JEUNES SIGNATAIRES D'UN CIR ACCOMPAGNÉS EN ML (39 EN 2023)

19% FEMMES

81% HOMMES

NATIONALITÉ

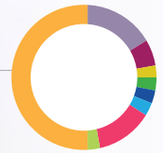

- AFGHANE **50%**
- BANGLADAISE **3%**
- GUINÉENNE **13%**
- OUZBEK **3%**
- RUSSE **3%**
- RWANDAISE **3%**
- SÉNÉGALAISE **3%**
- SOMALIENNE **6%**
- SOUDANAISE **16%**

HÉBERGEMENT

- COALLIA **33%**
- CADA **29%**
- CHU **13%**
- CCAS **8%**
- HUDA **13%**
- FOYER **4%**

Les actions SPÉCIFIQUES pour les mobiliser

ATELIERS D'ÉTÉ POUR LES JO 2024

FORUM TERRE MA VIE

DUODAY

SÉJOUR VIR'VOLT À BERLIN

INITIATION ULM AVEC BOOST'UP

THÉÂTRE IMMERSION AVEC LA COMPAGNIE SCENA NOSTRA

DRESSING SOLIDAIRE (2E ÉDITION)

VISITE ENEDIS

VISITE STADE DE FRANCE

L'insertion professionnelle

des jeunes en 2024

Projets pédagogiques innovants

En 2024, une session a été organisée avec le Réseau Étincelle en partenariat avec l'entreprise COLAS, proposant une approche pédagogique centrée sur :

- **l'identification des passions** et centres d'intérêt des jeunes ;
- **des immersions en entreprise** pour découvrir les réalités du monde professionnel ;
- **le développement du réseau professionnel** à travers des rencontres avec des salariés.

Cette action a mobilisé **8 jeunes**, dont **6** ont finalisé le parcours. Chacun a bénéficié d'une valorisation des compétences acquises, leur permettant d'enrichir leur CV avec une première expérience significative.

EMPLOI

VISITE ET RECRUTEMENT AVEC CREO À ANGERVILLE

Une opération de recrutement a été organisée en collaboration avec l'atelier CREO à Angerville. Quatre jeunes ont participé à une visite de site suivie d'entretiens individuels.

JOB DATING L'IDL ÉTAMPES

Dans les locaux de la Mission Locale, une session a réuni **28 jeunes**.

FORUM EMPLOI / FORMATION

Coorganisé avec France Travail, le forum a permis à plus d'une vingtaine d'entreprises, issues de secteurs variés (logistique, santé, commerce, industrie...), de rencontrer **108** jeunes, dont **48** accompagnés par la Mission Locale. Ce temps fort a favorisé l'accès à l'information, au recrutement direct et à la formation professionnelle.

ALTERNANCE / FORMATION

ÉVÉNEMENT "QUARTIERS D'ÉTÉ" L'ÉTÉ DES OPPORTUNITÉS

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Mission Locale s'est associée à un événement original alliant emploi et inclusion. Organisé au centre social Rosa Parks à Étampes, le forum « L'Été des opportunités » a combiné rencontres avec des recruteurs, associations et acteurs de l'emploi, avec un espace dédié au handisport, destiné à sensibiliser les jeunes aux questions de handicap et de lutte contre les discriminations.

L'insertion par la formation

Projet de formation à l'aide à la personne – Initiative de la CCEJR

Dans le cadre de son engagement pour le développement de l'emploi local, la CCEJR (Communauté de Communes entre Juine et Renarde) a initié un projet de formation à destination de 36 demandeurs d'emploi, visant à répondre aux besoins croissants du territoire en matière d'accompagnement des personnes en situation de dépendance ou de handicap.

Cette formation, portée par le centre AFPA de Lardy, a été construite autour d'un parcours complet et innovant, combinant acquisition de compétences, mobilité, hébergement temporaire et immersion professionnelle, avec pour objectif final l'insertion durable dans les métiers de l'aide à la personne, à domicile ou en structure (en CDD ou CDI).

LES QUATRE AXES DU PROJET :

- **Former 36 demandeurs d'emploi** aux métiers de la dépendance et du handicap à travers un module de formation de 182 heures dispensé à l'AFPA de Lardy.
- **Accompagner à la mobilité :** préparation et passage du permis AM et B, levier essentiel pour accéder aux postes dans le secteur.
- **Mettre à disposition un véhicule** pour les bénéficiaires durant un semestre, afin de faciliter les déplacements pendant la formation et les stages.
- **Promouvoir des solutions de cohabitation intergénérationnelle** pour les jeunes rencontrant des difficultés d'hébergement.

Ce dispositif est complété par un stage d'un mois en structure, permettant aux bénéficiaires de consolider leurs acquis dans un cadre professionnel et de maximiser leurs chances d'embauche à l'issue du parcours.

La Mission Locale a activement participé au sourcing des candidats en organisant deux réunions d'information collective dans ses locaux. Ces temps d'échange ont permis de présenter le projet aux jeunes en recherche de solutions professionnelles dans ce secteur.

Au total :

- **3 jeunes accompagnés** par la Mission Locale ont passé des entretiens de sélection,
- **1 jeune** a été retenu pour intégrer le parcours.

Ce projet illustre la volonté collective d'acteurs du territoire de construire des réponses concrètes et adaptées aux enjeux de l'emploi, tout en tenant compte des freins spécifiques rencontrés par les publics éloignés du marché du travail.

Mission

de service public de l'emploi

AGIR EN SYNERGIE AVEC LES PARTENAIRES DE TERRAIN

La Mission Locale vient en appui au recrutement des entreprises et à l'intégration du jeune dans l'emploi.

Nos principales missions sont :

- **ANALYSER** LES BESOINS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE
- **CONSEILLER** DANS LES RECRUTEMENTS
- **PRÉSÉLECTIONNER** LES JEUNES
- **ANIMER** DES ATELIERS DE SIMULATIONS D'ENTRETIEN
- **ACCOMPAGNER** LES JEUNES TOUT AU LONG DE LEURS DÉMARCHES
- **RÉALISER** UN SUIVI PERSONNALISÉ POUR UNE INTÉGRATION OPTIMALE DANS L'EMPLOI
- **ANIMER** DES ATELIERS SUR LES MÉTIERS PORTEURS

LES ENTRÉES EN EMPLOI

TYPOLOGIE DES CONTRATS SIGNÉS :

- CDI **385**
- CDD **316**
- ALTERNANCE **83**
- CONTRATS AIDÉS **36**
- INTÉRIM **199**
- ENTREPRENEUR **27**

FOCUS

Métiers de la sécurité privée

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, une orientation régulière des jeunes vers les métiers de la sécurité a été mise en place, notamment via des formations courtes de type CQP.

Sur le premier semestre 2024 (janvier à juin), **57 jeunes ont été orientés vers ce secteur, 8 d'entre eux ont intégré une formation, et 8 ont accédé à un emploi.**

TOP 3 DES SECTEURS RECHERCHÉS PAR LES JEUNES DE LA MLSE

1. MÉTIERS TERTIAIRES DES FONCTIONS SUPPORT AUX ENTREPRISES
2. COMMERCE ET LA VENTE
3. SERVICES À LA PERSONNE ET LA SANTÉ

LA MISSION LOCALE A PRESCRIT **15 CONTRATS** AIDÉS APPELÉS PEC ET CIE.

En effet, la baisse progressive des taux de prise en charge ainsi que la réduction des durées d'aide ont eu un impact significatif sur les recrutements via ces dispositifs.

Par ailleurs, le décret de mai 2024 mettant fin au CUI-CIE dans le secteur marchand a entraîné une diminution du nombre d'entreprises susceptibles d'embaucher, limitant ainsi les opportunités d'insertion professionnelle pour les jeunes.

Démarche de

Labellisation

de la Mission Locale Sud Essonne

L'année 2024 a marqué une étape importante dans le développement et la reconnaissance du travail mené par la Mission Locale Sud Essonne, nous avons commencé la démarche pour la labellisation.

LA DÉMARCHE DE LABELLISATION VISE À :

- **Garantir la qualité** du service rendu aux jeunes,
- Valoriser l'expertise des équipes,
- Renforcer la **lisibilité et la crédibilité** de l'action des Missions Locales auprès des partenaires et des institutions,
- S'inscrire pleinement dans le cadre du **Service Public de l'Insertion et de l'Emploi,** consolidé par la **loi pour le plein emploi.**

LA MISSION LOCALE A ÉTÉ ÉVALUÉE SUR 5 GROUPES DE CRITÈRES :

- **La gouvernance**
- **Le positionnement et les valeurs de la mission locale**
- **L'ancrage territorial de la mission locale**
- **L'offre de service de la mission locale**
- **Le management et le pilotage**

UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE

La labellisation a mobilisé l'ensemble des équipes :

- Diagnostic interne **partagé**,
- **Mise en place** d'actions correctives
- **Renforcement** des outils de suivi et d'évaluation,
- **Implication** active du Conseil d'Administration et des partenaires.

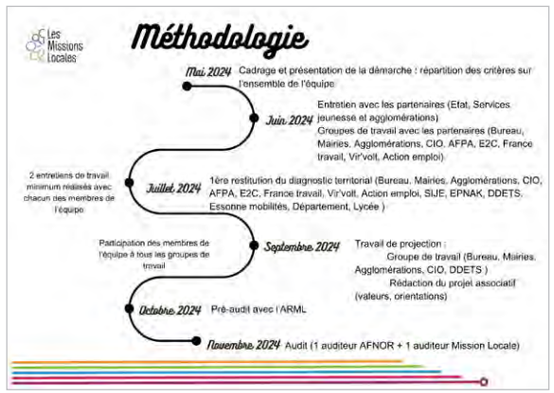

Permanences

Le déploiement de la Mission Locale sur le territoire
pour agir au plus près des jeunes

Avec ou sans rendez-vous au
01 69 92 02 02 ou au **07 82 66 36 38**

ESPACE FRANCE SERVICES ÉTRÉCHY
26 RUE JEAN MOULIN
91580 ÉTRÉCHY
LUNDI ET MARDI :
8H30-12H

38 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT **24** EN 1ER ACCUEIL

15 JEUNES EN EMPLOI
7 JEUNES SCOLARISÉS
4 JEUNES EN ALTERNANCE
4 JEUNES EN FORMATION
10 JEUNES NEET

MAIRIE DE PUSSAY
1 PLACE DU JEU DE PAUME
91740 PUSSAY
LUNDI :
13H30-17H

29 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT **5** EN 1ER ACCUEIL

12 JEUNES EN EMPLOI
2 JEUNES EN ALTERNANCE
4 JEUNES SCOLARISÉS
11 JEUNES NEET
1 JEUNE EN FORMATION

MAIRIE DE SACLAS
19 RUE DE LA MAIRIE
91690 SACLAS
LUNDI :
13H30-17H

12 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT **5** EN 1ER ACCUEIL

5 JEUNES EN EMPLOI
2 JEUNES EN ALTERNANCE
2 JEUNES SCOLARISÉS
2 JEUNES NEET
1 JEUNE EN FORMATION

MAIRIE DE MORIGNY-CHAMPIGNY
5 RUE DE LA MAIRIE
91150 MORIGNY-CHAMPIGNY
MARDI :
13H30-17H30

22 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT **10** EN 1ER ACCUEIL

5 JEUNES EN EMPLOI
2 JEUNES SCOLARISÉS
4 JEUNES EN ALTERNANCE
1 JEUNE EN FORMATION
10 JEUNES NEET

CENTRE SOCIAL ROSA PARKS
BOULEVARD MONTFAUCON
91150 ÉTAMPES
MARDI :
14H-17H30

79 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT **10** EN 1ER ACCUEIL

50 JEUNES EN EMPLOI
12 JEUNES EN ALTERNANCE
8 JEUNES EN FORMATION
10 JEUNES EN CRÉATION D'ACTIVITÉ

CENTRE SOCIAL JEAN CARMET
AVENUE DES NOYERS PATINS
91150 ÉTAMPES
MERCREDI :
14H-17H30

210 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT **20** EN 1ER ACCUEIL

103 JEUNES EN EMPLOI
20 JEUNES EN FORMATION
16 JEUNES EN ALTERNANCE

ESPACE LE MÉRÉVILLOIS
10 RUE CHARTRES
91660 LE MÉRÉVILLOIS
MERCREDI :
8H30-12H30

18 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT **8** EN 1ER ACCUEIL

7 JEUNES EN EMPLOI
4 JEUNES EN FORMATION
5 JEUNES NEET
1 SERVICE CIVIQUE
1 SUIVI EN MALADIE

ESPACE SIMONE VEIL ANGERVILLE
13 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
91670 ANGERVILLE
VENDREDI :
8H30-12H30 ET 13H-17H

50 JEUNES ACCOMPAGNÉS
DONT **28** EN 1ER ACCUEIL

17 JEUNES EN EMPLOI
5 JEUNES EN ALTERNANCE
7 JEUNES EN FORMATION
2 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE
2 JEUNES SCOLARISÉS
16 JEUNES NEET

LA MISSION LOCALE DANS

Le réseau pour l'emploi

suite à la mise en application de la loi pour le plein emploi

La réforme issue de la loi pour le plein emploi pose les conditions d'une meilleure coopération entre les acteurs intervenant dans les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Chacun gardant ses compétences et ses missions.

COMPOSITION DU RÉSEAU POUR L'EMPLOI :

- **L'ÉTAT**
- **LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :**
  Conseils régionaux
  et les Conseils départementaux
- **LES MISSIONS LOCALES**
  Opérateurs avec un public spécifique « **jeune** »
- **LES CAP EMPLOI**
  Opérateurs avec un public spécifique « **handicap** »
- **FRANCE TRAVAIL**

La réforme engagée par la **loi pour le plein emploi** redéfinit les modalités de coopération entre les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Elle pose les bases d'une gouvernance partagée où chaque structure conserve ses compétences et missions, tout en renforçant la coordination au service des publics.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE À PARTIR DU 1ER JANVIER 2025

La place des Missions Locales dans cette nouvelle organisation est clairement reconnue. Elles sont identifiées comme des **acteurs incontournables de l'accompagnement des jeunes** et deviennent **force d'appui aux instances locales, départementales, régionales et nationales** sur toutes les questions liées à l'insertion professionnelle des 16-25 ans.

Au niveau national : représentation via l'**UNML** (Union Nationale des Missions Locales) au sein du Comité national pour l'emploi.
Au niveau régional : participation de l'**ARML Île-de-France** (Association Régionale des Missions Locales) au Comité régional pour l'emploi.
Au niveau départemental : présence de **plusieurs Missions Locales de l'Essonne** dans le Comité départemental pour l'emploi.
Au niveau local : chaque Mission Locale travaille en lien avec les **EPCI de son territoire** dans le cadre des **Comités locaux pour l'emploi.**

OBJECTIFS DE CETTE COOPÉRATION RENFORCÉE

- Garantir à chaque personne en recherche d'emploi un **accompagnement personnalisé et adapté** tout au long de son parcours.
- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises par une meilleure **coordination des acteurs** et des ressources.

UNE COLLABORATION OPÉRATIONNELLE AVEC FRANCE TRAVAIL

Dans cette dynamique, la Mission Locale Sud Essonne continue de travailler étroitement avec France Travail dans le cadre du Réseau pour l'Emploi. Plusieurs actions conjointes ont été mises en place :
Forums emploi et découverte métiers à destination des jeunes,
Immersions croisées entre les conseillers de la Mission Locale et ceux de France Travail pour une meilleure connaissance mutuelle des pratiques,
Co-construction de parcours d'insertion, favorisant la continuité de l'accompagnement et la fluidité des orientations.
Ces actions traduisent la volonté partagée de placer le jeune au cœur du dispositif, en cohérence avec les principes et objectifs de la **loi pour le plein emploi.**

LEXIQUE

NIVEAU DE FORMATION

Ancienne nomenclature

Niveaux II et I : Sortie avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master 1 et 2, doctorat, diplôme de grande école).

Niveau III : Sortie avec un diplôme de niveau Bac + 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveau IV : Sortie des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandon des études supérieures sans diplôme.

Niveau V : Sortie après l'année terminale de CAP ou BEP ou sortie de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).

Niveau VI et V bis : Sortie en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6e à 3e) ou abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

DEFM : Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Entrée en formation : Formation du conseil régional, autre formation hors conseil régional, retour formation initiale dans l'année.

Entrée en situation : Entrée en emploi, alternance ou formation dans l'année.

Entrée en situation d'alternance : Contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage.

Entrée en situation d'emploi : Tout type de contrat de travail hors contrat en alternance.

Événement : Toute nature de contact avec le jeune sur l'année (entretien individuel, téléphone, SMS, atelier, etc.).

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) : C'est un dispositif départemental d'aide financière destiné aux jeunes qui a pour but d'apporter lorsque c'est nécessaire un secours d'urgence (hébergement, subsistance, santé...). De soutenir un projet d'insertion (se déplacer, acheter des vêtements...). De favoriser la réalisation d'un projet professionnel (suivre une formation...).

France Travail est le nouveau nom de Pôle Emploi depuis le 1er janvier 2024

Jeune accompagné : Le jeune est dit accompagné lorsqu'il a eu au moins un entretien individuel, un atelier ou une information collective au cours de l'année.

Jeune en contact : Le jeune est dit en contact lorsqu'il a été en relation une fois dans l'année, avec un conseiller de la Mission Locale, et ce par quelque moyen que ce soit.

N.E.E.T : Not in Education, Employment or Training est une classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

OPCO : OPérateur de COmpétences est un organisme paritaire agrée qui accompagne et finance la formation professionnelle en France. Les OPCO ont pour mission d'aider les branches professionnelles nationales à construire des certifications.

PEC : L'accompagnement en « Parcours Emploi Compétences » réalisé par la Mission Locale est centré sur les prescriptions du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) des publics éloignés du marché de l'emploi en signant un contrat tripartite avec des employeurs publics et associations. Il prévoit l'acquisition de compétences transférables du bassin d'emploi ou à d'autres métiers qui recrutent et à l'accès à une formation.

Premier accueil : Jeune qui a bénéficié pour la première fois d'un entretien avec un conseiller de la Mission Locale.

Proposition : Lorsqu'une offre de service d'un partenaire ou de la Mission Locale est proposée à un jeune, cela devient une « proposition » qui fait l'objet d'un suivi.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) est une décision administrative délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques. Une procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé est engagée à l'occasion de l'instruction de toute demande d'attribution ou de renouvellement de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) auprès de la MDPH.

Situation « non professionnelle » : Situation personnelle qui empêche le travail d'accompagnement et d'insertion (Maladie, Déménagement, Sans Nouvelle, etc.).

TERRITOIRE

EPCI : Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

QPV : Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants.

AIDES FINANCIÈRES

ASP : Agence de Services et de Paiement organisme de paiement public dédié à la mise en place de politiques publiques, au niveau européen, national et territorial.

Allocation PACEA et CEJ : Soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles, un jeune inscrit dans le dispositif PACEA ou CEJ ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Chèque mobilité : Dispositif régional d'aide à la mobilité.

FDAJ : Fond d'aide aux jeunes.

CONVENTIONS ET DISPOSITIFS

Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Dispositif pour les jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans, qui se trouvent en situation de précarité et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET). L'objectif principal de ce dispositif est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Les bénéficiaires sont accompagnés par la Mission Locale, qui leur propose des activités individuelles ou collectives. En plus de l'accompagnement personnalisé, les jeunes bénéficient également d'une aide financière, cette aide vise à faciliter leurs démarches et leur accès à l'emploi.

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) constitue une opportunité de faire le point sur sa situation professionnelle et, le cas échéant, d'élaborer, de formaliser et de mettre en oeuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle, l'insertion, le développement des compétences, la certification professionnelle, la mobilité interne ou externe, la reconversion, la transition professionnelle, la reprise ou création d'activité, etc..

Contrat d'intégration républicaine (CIR) est conclu entre l'État français et tout étranger non européen admis au séjour en France souhaitant s'y installer.

Diagnostic approfondi : Période permettant de définir la modalité d'accompagnement la plus adaptée à la situation du jeune.

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers Emploi et l'Autonomie (PACEA) : Nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Le PACEA s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.
En amont de la contractualisation d'un PACEA, un diagnostic approfondi de la situation du jeune est réalisé.

PMSMP : une période de mise en situation en milieu professionnel qui s'apparente à un stage.

PPAE : Programme Personnalisé d'Accès à l'Emploi. La Loi N°2008-758 relative aux droits et devoirs des demandeurs d'emploi précise qu'il est élaboré et actualisé conjointement par le demandeur d'emploi et Pôle emploi. Cet organisme pourra avoir la charge du PPAE uniquement si le demandeur d'emploi concerné a été orienté vers l'un de ces organismes.

Mission Locale SUD ESSONNE

LA MISSION LOCALE SUD ESSONNE *est là pour vous*

© Poussières d'Étoiles • Photos : Adobe Stock, Freepik, Google Earth

mission.locale@mlse-mlidf.org

missionlocalesudessonne.com

MISSIONLOCALESUDESSONNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

îledeFrance

Essonne TERRE D'AVENIRS

Entre JUINE et RENARDE

AGGLO Etampois Sud-Essonne

France Travail